

Aides à la mobilité : le bilan des années 2005-2007

À La Réunion, l'offre de formation et le marché de l'emploi sont limités du fait de l'insularité, d'où l'importance de la mobilité pour l'équilibre socio-économique de l'île. Les aides à la mobilité visent principalement à favoriser la qualification professionnelle et l'insertion en emploi des Réunionnais.

En 2007, malgré la baisse du taux de chômage, les jeunes non diplômés ou sans qualification s'insèrent difficilement sur le marché du travail réunionnais. D'où la préconisation de développer la mobilité, en formation ou en emploi, pour les jeunes peu formés mais également pour les demandeurs d'emplois.

Les dispositifs d'aide à la mobilité sont gérés par le Comité national d'accueil et d'actions pour les Réunionnais en mobilité (Cnarm) et l'Agence nationale pour l'insertion et la promotion des travailleurs d'Outre-mer (ANT). Les départs via l'ANT ont pour motif principal le suivi d'une formation professionnelle et les allers/retours liés à un cursus de formation effectué à La Réunion (billetterie de transit). Les départs via le Cnarm concernent des demandeurs d'emploi qui ont des contacts ou des contrats, sur le marché du travail extérieur, métropolitain ou étranger.

Les bénéficiaires d'une aide publique à la mobilité sont connus et répertoriés. Entre 2005 et 2007,

17 500 personnes ont bénéficié des dispositifs de mobilité formation de l'ANT (58 %) et de mobilité emploi du Cnarm (42 %). Que ce soit pour la formation ou l'emploi, ces départs se font majoritairement vers la France métropolitaine (4 000 par an).

La mobilité emploi : des bénéficiaires jeunes et peu qualifiés

L'opérateur Cnarm a pour mission d'accompagner les demandeurs d'emploi à l'extérieur de l'île. Il prospecte et négocie des offres d'emploi, et assure le départ de 2 400 personnes par an à travers trois dispositifs : en prospection, avec contrat, pour le regroupement familial. Les principaux partenaires de la mobilité emploi sont l'ANPE et les missions locales. Entre 2005 et 2007, le Cnarm a accompagné 7 400 départs : il s'agit d'hommes à 58 %, de jeunes (50 % ont entre 18 et 25 ans) et de personnes peu diplômées (45 % ont un niveau d'études inférieur ou égal au niveau V).

Globalement, les bénéficiaires d'un dispositif de mobilité considèrent cette expérience comme enrichissante malgré certains échecs. Ainsi, Les personnes accompagnées par le Cnarm¹ considèrent à 80 % cette mobilité comme un atout. Suite à des difficultés de logement ou pour se rapprocher de la famille, 45 % sont retournées sur l'île.

La mobilité formation : un passeport pour l'insertion

Principal opérateur, l'ANT favorise l'accès des jeunes d'Outre-mer à une formation qualifiante grâce à la mobilité, afin qu'ils valident une formation et accèdent à un emploi. Entre 2005 et 2007, parmi les 10 200 départs, la moitié des bénéficiaires est partie au titre de la formation professionnelle. Il s'agit d'hommes à 56 %, de jeunes de moins de 30 ans (88 %), de niveaux 5 et 3 (80 %). Les deux tiers des partants ont bénéficié du dispositif "Projet Initiative Jeune".

Les domaines professionnels de formation diffèrent selon le sexe :

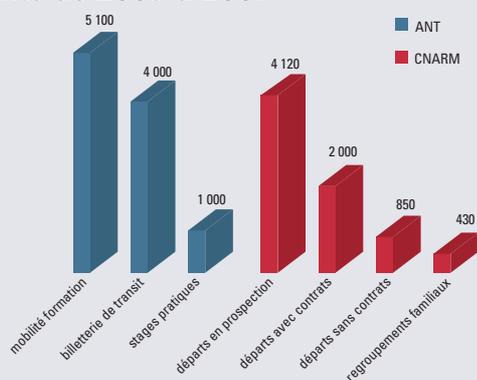
- Chez les hommes, les trois premiers domaines de formation sont : les transports et la logistique, le tertiaire spécialisé et le tertiaire de bureau.
- Les femmes sont plus traditionnelles dans leurs choix : les métiers de la santé, le tertiaire de bureau et le travail social.

Tous les programmes ont un taux de validation supérieur à 60 %. Cependant, l'accès à l'emploi reste très inégalitaire selon la filière et le secteur choisis. Ainsi, si 73 % des stagiaires du sanitaire et social accèdent à un emploi, d'autres filières ont des résultats mitigés ou mènent difficilement à l'emploi.

Le taux de retour des jeunes accompagnés par l'ANT est en moyenne de 35 %. Les motifs de retour sont multiples : utilisation du billet retour, difficultés d'insertion, besoin de retrouver la famille, opportunité de rentrer sur l'île et d'y travailler.

Colette **FRUTEAU**
Mission de Coordination de la Mobilité

Les flux de mobilité de 2005 à 2007



¹ Enquête de l'ODR concernant 802 bénéficiaires du dispositif "Départ avec contrat" partis en 2005.

² Étude de préfiguration de Claude Valentin MARIE et Franck TEMPORAL (2006).